Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 32 (1968) **Heft**: 125-126

Artikel: Aspects géographiques de la palatalisation u > ü en gallo-roman et

notamment en francoprovençal

Autor: Tuaillon, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399426

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASPECTS GÉOGRAPHIQUES DE LA PALATALISATION $u>\ddot{u}$, EN GALLO-ROMAN ET NOTAMMENT EN FRANCOPROVENÇAL

COMMUNICATION FAITE A STRASBOURG, EN MAI 1967, AU COLLOQUE SUR LES DIALECTES D'OÏL ET FRANCOPROVENÇAUX.

En présentant les aspects géographiques de la palatalisation $u > \ddot{u}$ en gallo-roman, je chercherai à établir quelques conclusions de fait appuyées sur la seule analyse des cartes. Je mettrai en somme la technique de la géographie linguistique au service d'une linguistique plus générale.

Cette palatalisation vocalique n'est pas un problème dont la solution ait fait l'unanimité des linguistes. Faut-il rappeler la bibliographie de la question ? Vous savez bien à qui, de M. von Wartburg, de M. Straka, de MM. Haudricourt et Julliand, il faut attribuer les expressions : « palatalisation due au substrat celtique », « évolution spontanée due à un relâchement de l'énergie articulatoire », « détresse phonologique d'un système à plus de trois degrés d'aperture vélaires ». Je ne pense pas que la géographie linguistique puisse décider du choix entre les deux dernières explications mais elle peut dire si l'explication historique par le substrat celtique est acceptable ou sous quelles conditions elle pourrait l'être.

Vous avez une excellente mémoire, si vous pouvez attribuer chacune des datations du phénomène, aux différents linguistes qui les ont proposées ou acceptées. Il est vrai que les datations s'étalent sur plus de sept siècles. Et je crois même que c'est un record dans le désaccord entre linguistes. On va du IIIe siècle retenu par Suchier et accepté par M. Straka, jusqu'au xie siècle proposé par M. Lüdtke, en passant par le viie siècle de M. Gamillscheg et le viiie siècle de Gaston Paris et de M. von Wartburg, etc. Il est prudent de rappeler la très raisonnable remarque de Meyer-Lübke qui admettait que cette palatalisation avait pu se produire à différentes époques, selon les différentes régions. Est-ce que la technique

de la géographie linguistique peut apporter quelques indications sur ce point aussi? Je le pense.

Si l'on quitte ces théoriciens des grands ensembles romans, pour aborder les détails dialectologiques, on constate un désaccord sur un autre point. Quelques patois gallo-romans disent u pour u long latin, alors que le reste de la Galloromania dit ü. On connaît surtout la Wallonie et le Valais. On pourrait ajouter tout le francoprovençal qui, dans tel ou tel contexte d'entourage, a sporadiquement des timbres u (ex. de nombreux patois frpv. disent pour NŪDU nü, mais pour NUDA: nua, nwa: l'hiatus est un contexte favorable au timbre vélaire). A propos de ces timbres vélaires pour ū long latin, on s'est demandé s'ils étaient le résultat d'un conservatisme tenace ou le résultat d'une régression, c'est-à-dire d'une évolution qui, partant du timbre vélaire, admet la palatalisation générale, pour faire revenir le timbre palatalisé vers une nouvelle articulation vélaire.

Parmi les partisans d'une régression phonétique on trouve Devaux, pour le Dauphiné septentrional, M. Keller pour un village valdôtain, Champorcher (ALF 985) et pour le Bugey. Ces deux linguistes ont été étonnés devant de petits îlots à timbres vélaires entourés par des timbres palatalisés. Il est vrai que ces timbres u, au milieu du domaine palatalisant du gallo-roman, ont de quoi étonner et Devaux, entendant des mau < MATURU, des vyu < VIDUTU, des pua < PŪTARE « tailler la vigne », s'est laissé surprendre au point de donner du phénomène deux explications différentes. Pour pūtare, dont il avait une forme poar datant de l'année 1401, il expliquait le timbre vélaire par un conservatisme simple. (Essai sur la langue vulgaire du Haut-Dauphiné au Moyen Age, p. 358). Pour MATURU et pour VIDUTU et quelques autres mots, il songeait à une régression : « Il est bien difficile d'admettre que cet ou soit le continuateur direct de l'ū latin, comme dans certaines localités du Valais, puisque toutes les localités qui, chez nous, présentent ce phénomène, appartiennent au domaine de l'ü. Il est probable que nous avons affaire ici à un retour de l'ü à ou; mais de nouvelles recherches sont nécessaires pour expliquer comment ce phénomène s'est accompli ». (Essai, p. 307).

C'est pour d'autres raisons que M. Beyer propose une hypothèse par régression pour le wallon oriental. Dialectologue du domaine alémanique, M. Beyer a constaté des régressions pour les parlers de la plaine rhénane. Dans cette région, la régression est un fait sûr : la palatalisation vocalique a été générale et le fait de la palatalisation permet d'expliquer l'évolution

des diphtongues. Fort de son expérience rhénane, M. Beyer propose une hypothèse semblable pour le wallon. Tout le wallon aurait connu la palatalisation vocalique et ainsi serait expliqué ce que M. Remacle appelle un « problème énigmatique » : l'évolution o > w. Dans cette perspective, les timbres vélaires du wallon oriental, pour \bar{v} long latin, seraient le produit d'une régression. Ici la régression $u > \bar{u} > u$ est proposée pour expliquer d'autres problèmes du vocalisme wallon.

Seule, l'aire valaisane n'a pas encore bénéficié d'une explication de cette sorte. Chacun voit dans cette région comprise entre Sion et Sierre une aire de conservatisme marginal. Constatons avec plaisir cette unanimité des linguistes. Car pour le reste du francoprovençal, les partisans de la régression, Mgr Devaux et M. Keller, ont pour adversaires Mgr Gardette, Philipon, Duraffour; pour le wallon, M. Beyer propose une explication que M. Remacle n'avait pas retenue, puisqu'il disait simplement dans Le Problème de l'ancien wallon « persistance de u en liégeois ».

Cette revue bibliographique a permis de cerner les trois problèmes suivants :

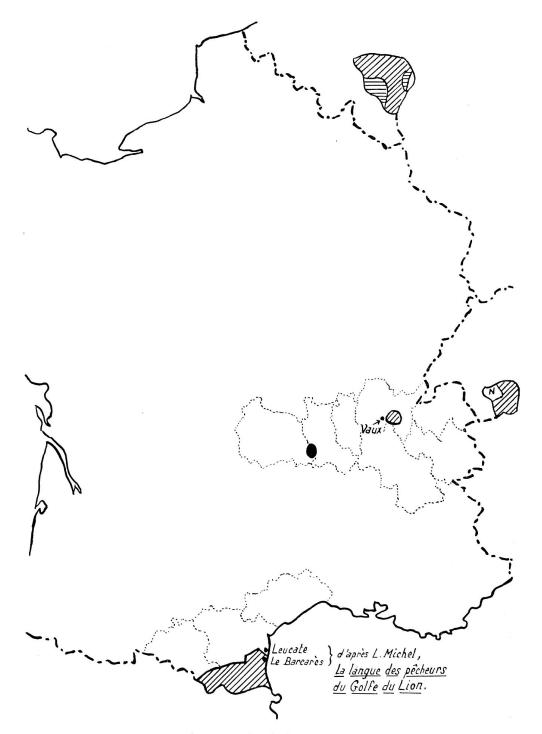
- 1. Le substrat celtique peut-il expliquer cette palatalisation?
- 2. Quelle peut être la date de cette évolution?
- 3. Quelle est la nature de l'évolution qui a laissé ou redonné des timbres vélaires en gallo roman, à la place même des ū longs latins? Cette question n'intéresse pas seulement la dialectologie locale, mais les explications du phénomène complet en gallo-roman. En effet, dans le cas d'une hypothèse par régression, tout le gallo-roman aurait connu et sans doute à une époque reculée cette palatalisation, qui serait alors une chose fondamentale et peut-être celtique. Dans le cas d'une hypothèse par conservatisme, il faudrait constater le caractère plus restreint et sans doute plus récent du phénomène.

Les problèmes étant ainsi posés, que nous apprennent donc les cartes?

I. — CARTE Nº 1.

u long latin > u en gallo-roman.

La première carte rappelle l'emplacement des timbres vélaires pour u long latin, en syllabe tonique ordinaire, carte du conservatisme absolu ou de la régression absolue, selon les hypothèses des uns et des autres.



CARTE Nº 1. — Emplacement des timbres vélaires pour u long latin, en syllabe tonique normale (ALF 1368, venu).

//// Timbres vélaires d'après l'ALF.

Région romane de Malmédy.

Saillant et Viverols. u d'après ALW.

Nendaz (Valais).

Pour l'essentiel, j'ai transcrit les données fournies par la carte « venu » de l'ALF. J'ai choisi un mot qui fait partie d'une série morphologique importante et apte à défendre ses particularités locales contre l'influence du bilinguisme avec le français ou contre les autres patois en contact.

Alors que l'ensemble de la Galloromania est recouvert des timbres \ddot{u} antérieurs, 4 régions ont encore — ou ont de nouveau — un timbre vélaire. Ce sont :

- 1. Le catalan de France qui couvre tout le département des Pyrénées-Orientales.
 - 2. Trois points valaisans: Lens, Vissoye et Evolène.
 - 3. La Wallonie orientale.
- 4. Un pauvre témoin isolé, qu'on a trop souvent traité de *Testis nullus*, le point 924, dans le département de l'Ain, le village de Torcieu, entre Ambérieu-en-Bugey et Saint-Rambert-en-Bugey.

Les données de l'ALF ont besoin d'être vérifiées, précisées, complétées. Pour la limite avec le catalan, le livre de M. Michel, La langue des pêcheurs du Golfe du Lion, donne toutes les précisions: les cartes 13 (pur), 18 (fumée), et 70 (lune) montrent que le dernier point à timbre antérieur est Leucate, qui est, sur le littoral, la commune la plus méridionale du département de l'Aude et du dialecte narbonnais et que le premier point à timbre vélaire est Le Barcarès, la commune la plus septentrionale des Pyrénées-Orientales et du catalan.

Pour le Valais, les Tableaux Phonétiques des Patois suisses romands, comme l'ouvrage de M^{me} Schüle sur le patois de Nendaz, confirment que le point 978 de l'ALF, Nendaz, fait partie de l'aire des timbres vélaires. Il est possible que cette diversité de transcription entre l'ALF et les T.P.P.S.R. témoigne d'une situation très complexe. M^{me} Schüle parle d'ailleurs d'un son « intermédiaire entre u et \ddot{u} ». Et elle ajoute qu'elle transcrit par u (signe de la vélaire) un « son très peu palatal ». Nendaz semble connaître des articulations centrales que les enquêteurs ont entendues et transcrites de façon différente.

Pour la Wallonie, la carte « perdu » (ALW 1 n° 71) impose quelques rectifications : d'abord pour le point 191 de l'ALF, Malmédy qui dit « pièrdu », comme le wallon oriental. La notation d'Edmont n'est peut-être pas une erreur absolue, elle n'est sans doute qu'une légère erreur de localisation; en effet trois localités au sud-est de Malmédy, Robertville, Waimes et Faymonville, ont des timbres antérieurs alors que les autres communes de la partie romane de l'arrondissement de Malmédy et Mal-

médy même ont des timbres vélaires, comme le liégeois. J'ai essayé d'indiquer schématiquement cette situation sur la carte.

La plus importante rectification pour la Wallonie porte sur le point 192. Elle donne à l'aire des timbres vélaires, une forme plus compacte, qui comprend toute la province de Liège, moins quelques points occidentaux dans l'arrondissement de Wareme et les trois localités déjà citées pour la région romane de Malmédy. Cette caractéristique essentiellement liégeoise déborde largement sur la province du Luxembourg, puisqu'elle couvre presque toute la Marche et les deux-tiers nord de la Bastogne. Elle affecte également quelques points de la province de Namur, au nord-est de l'arrondissement de Dinant. L'ALW impose donc des rectifications, mais cela ne change pas la qualité essentielle de cette région à timbres vélaires : c'est une grande aire marginale du galloroman.

Je reviendrai tout à l'heure sur le Bugey.

Mais à ces 4 régions, doit être ajouté un autre témoignage de patois à timbres vélaires pour u long latin. En Auvergne, au sud-est du Puy-de-Dôme, les deux communes de Saillant et de Viverols. Dans sa Géographie Phonétique du Forez, Mgr Gardette signale (p. 205-206), ces deux villages dans lesquels le u long latin est représenté par un timbre vélaire u, même quand il n'est pas suivi de nasale. L'auteur cite les mots euze « suer » et les autres mots de cette famille, pèrdu, -udò « perdu, -ue », mujudò « traite ». Mgr Gardette explique ces timbres par un conservatisme. Nous verrons tout à l'heure si cette explication est acceptable. En tout cas, si c'est un conservatisme, c'est un conservatisme non conditionné. Il ne semble pas que l'entourage consonantique explique ces timbres vélaires. Une enquête plus complète montrerait s'il s'agit d'un conservatisme total ou simplement très important. En tout cas, je le considère, jusqu'à plus ample informé, comme un phénomène non explicable par l'entourage, donc un phénomène non conditionné. Et j'ajouterai toujours à mes cartes, ce secteur à timbres vélaires de Saillant et de Viverols.

En francoprovençal, on trouve sur tout l'ensemble du domaine, des timbres vélaires pour u long latin, dans les contextes les plus variés, mais il s'agit toujours de phénomènes conditionnés par les consonnes qui précèdent ou qui suivent ou simplement par la place dans le mot, ou encore par le fait d'un hiatus, devenu dipthongne. Aussi je ne les note pas sur cette carte qui ne présente que des phénomènes non conditionnés.

Quelle conclusion peut-on tirer de cette carte? On ne peut pas dire de façon certaine s'il s'agit de timbres vélaires conservés ou dus à une régression, tant ces emplacements sont clairsemés et sans lien entre eux. La plupart des linguistes n'ont retenu que le Valais et la Wallonie et ont expliqué le vocalisme particulier de ces deux régions par le conservatisme des zones marginales. Dans cette perspective, les attestations centrales, notamment le Bugey, présentent des objections. Aussi avant d'aller plus loin, il est bon d'apporter toutes les informations sur cette situation bugiste.

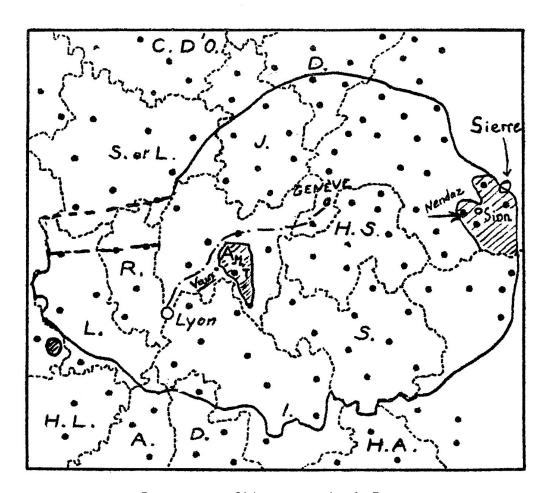
II. — CARTE Nº 2.

L'aire conservatrice du Bugey.

La carte n° 2 montre l'importance de l'aire bugiste, telle que l'a délimitée Duraffour. Cette région n'est pas tellement plus petite que le Valais et, de plus, elle est composée d'un nombre certainement plus grand de communes. La dialectologie détaillée de cette région nous apprend sur le caractère des timbres u plus que la carte générale. Cette aire couvre les deux parties du massif du Haut-Bugey : l'une au nord, l'autre au sud de la cluse de l'Albarine, encore appelée Cluse des Hôpitaux. Il ne faut pas se tromper sur l'importance historique de cette voie de passage : elle est très faible. C'est le chemin de fer qui lui a donné quelque importance. La route Lyon-Genève ne l'emprunte pas et contourne le massif par le nord. Cette situation géographique semble indiquer qu'il faut s'orienter vers une explication par le conservatisme.

Duraffour connaissait parfaitement cette région bugiste : il faisait des distinctions non seulement de commune à commune, mais encore de hameau à hameau et à l'intérieur d'un même groupe humain, il faisait des distinctions entre les différentes générations. Il a noté, pour le patois de Vaux-en-Bugey, qui se trouve dans la plaine, immédiatement à l'ouest de la région indiquée : « La palatalisation de u a été importée à Vaux par des femmes. » C'était donc une innovation récente due à des éléments venus des régions voisines.

Duraffour voyait dans les u du Bugey des timbres conservés et se représentait l'aire bugiste comme une région qui se défendait contre une innovation due au bilinguisme français-patois. Et voici quelques précisions données, dans les « *Phénomènes généraux* » (p.194-195) : « u se ren-



CARTE Nº 2. — L'aire conservatrice du Bugey.

M = Montgriffon

T = Thézilieu

Délimitation d'après Duraffour *Phénomènes généraux* p. 194-5 Saillant et Viverols. Valais, avec Sion et Sierre, délimitation d'après les T. P. P. S. R.: colonnes 218 (cru), 229 (fallu), 243 (bu).

Résultats constants:

25 : Nendaz : \mathring{u} ; 26 : Savièse, 28 : Miège, 29 : Grône, 30 : Evolène et 31 : Grimentz : \mathcal{U} .

— . — . : Route Lyon-Genève.

- : Le pourtour du francoprovençal.

contre à Souclin (hameau de Soudon)... Leyment (parlers des derniers vieillards),... Jujurieux (surtout dans les hameaux de la montagne)... » Duraffour adoptait la conclusion suivante : « si u règne dans les régions où la population est stationnaire, ü dans celles où elle est mélangée, ou dans les lignes de passage... il y a lieu de présumer que u est un phénomène conservé et non le produit d'une régression ».

Il est vrai qu'en plus de ces arguments tirés de la situation géographique du Bugey, Duraffour s'appuyait sur des formes anciennes comportant des graphies qui ne pouvaient être que celles de timbres vélaires. L'article que Philipon avait fait paraître dans la Romania (nº 40, 1911, p. 1 à 16) déclarait fièrement : « Nous allons voir que l'ū a conservé sa sonorité originaire dans les parlers que M. Ascoli appelait franco-provençaux et que je désignerai sous le nom de rhodaniens. C'est même là un des nombreux traits linguistiques, étrangers à la fois au français et au provençal, (voire!) qui caractérisent ce groupe de parlers et qui permettent de lui assigner une place distincte dans la famille des langues romanes ». Cet article déversait une masse impressionnante de formes anciennes en ou. Même si ces formes sont le plus souvent des timbres vélaires devant nasale et donc explicables par l'entourage consonantique, on trouve tout de même mours < MUROS; foroura = « fourure »; mols < MULUS pour le lyonnais du XIIIe siècle. Et pour l'ancien dauphinois : mou < MATURU, vyou < VIDŪTU, moula « mule », etc.

Fort de ses arguments géographiques et de l'analyse des formes anciennes, Duraffour s'en prenait, d'un ton un peu bourru, à l'hypothèse d'une régression présentée par Devaux : « Retenons seulement... le cas le plus favorable à une régression, celui de MATURU, représenté dans les Terres-Froides comme chez nous, par \widehat{mau} ... Comment expliquer que la voyelle associée à a après la chute du $-\tau$ - ait pu modifier son timbre, soit avant cette association, ou après ? » (Phénomènes Généraux p. 194.) Avant l'amuissement des intervocaliques, cela est bien invraisemblable, car il faudrait que le cycle complet de la régression $u > \overline{u} > u$ se soit refermé sur lui-même, avant le x^e siècle, et cela dans les endroits les plus reculés du domaine linguistique. Après l'amuissement du τ , cela aussi est improbable, car l'hiatus une fois constitué est une condition favorable à l'immobilisme vocalique.

Cette conclusion de Duraffour fondée sur l'examen du terrain à timbres vélaires, (u, en montagne et dans les hameaux reculés), sur les évolutions phonétiques observables entre générations différentes (u chez les vieillards,

chez les éléments autochtones) et sur les graphies médiévales enfin, est très solide : les timbres vélaires du Bugey sont les timbres vélaires originels et conservés depuis la latinisation.

Aussi ai-je tenu à vous présenter la situation des U longs latins, dans un patois bugiste : celui de Montgriffon 800 mètres d'altitude.

Représentants des U longs latins dans le patois francoprovençal de Montgriffon (Bugey). (Enquête personnelle).

a) En syllabe tonique:

nu nu, ku cul, dru dru, puzé puce, rus ruche, ze fuso je fusse, z uso j'eusse, na futa un tonneau, la buya la lessive, é fum « ça » fume, na eubla une corne utilisée par le berger pour appeler le troupeau, uzo usé.

Suffixe -utu : vēdju, vēdja vendu, vendue ; vénu, -na venu, -nue ; pòrpu, -pya charnu, -nue ; mais vyé vu.

b) Devant nasale:

UNU (tonique) $y\tilde{o}$, (prétonique) : \tilde{o} article; UNA id. $y\acute{e}na$ id. na id.; PLUMA $pl\acute{e}ma$; PRUMA n'est pas représenté.

c) En syllabe tonique latine devenue atone, par suite d'un phénomène de bascule d'intensité.

FRUCTU: frwi, féminin: frwita « récolte de fruits »; CARRUCA: şarwi; -ATURAS: au: martélaur « enclumette du faucheur »; MATURU: mau; MATURANT: maurõ; SAMBUCU: sau; LACRIMUSA: la ramwiza « le lézard gris ».

Le verbe fugire qui est d'un emploi fréquent, car il a le sens général de « courir ». Infinitif : fwirè. Indicatif présent : fwiyo; fwi; fwi; fwiyè; fwilè; fwiyò.

Mais avec des timbres antérieurs : trwita 'truite'; iewirè 'essuyer'; adjwi 'apporte' (impératif).

d) En syllabe initiale:

CURATU: kura; MATURARE maura; RUSCARIU: ruși; FUMARE: fuma; PUTARE: pua « tailler la vigne »;

Sur muru

- ICARIU: murzi « mur de soutènement ».
- ACULA: murélé « mur de maison ».

Mais l'affaiblissement des initiales dans certains entourages consonantiques entraı̂ne des timbres \dot{e} ou \dot{e} :

FUMARIA fémirè « fumée »; LUMINARIA lémiré « lumière ».

MULITTU: mělè « mulet »; subilare eæbla « siffler ».

Le pronom TU tonique n'est pas représenté: initial de groupe, et atone, il est entraîné par l'affaiblissement des initiales vers la forme té.

e) Initiale germanique ou germanisée :

vwipa 'guêpe'; vwairi 'briser en miettes, dégrener'.

f) La diphtongue AU:

AULA: qula; 'marmite'; CALDU est représenté par só; mais le verbe comporte la diphtonge é s isqudè 'ça fermente'.

g) Un emprunt:

Il est intéressant de savoir que l'introduction d'un mot français, avec l'emploi des fourrages artificiels qui ne remontent pas à plus de deux siècles en pays de montagne, a donné la forme la lizèrna 'luzerne'; c'est un témoignage indirect mais sûr, de l'absence des timbres \ddot{u} , à ce moment-là, dans ce patois.

h) Un conflit homonymique :

Le seul timbre \ddot{u} que j'aie entendu dans ce patois se trouve dans le mot $m\ddot{\ }la$ « mule »; mais la forme mula existe pour désigner une meule. On ne peut pas tirer de conclusion phonétique pour ce qui doit être une solution à un conflit homonymique.

Une telle concordance de timbres vélaires est remarquable au cœur même du domaine gallo-roman. La concordance n'est pas totale, comme en italien, en catalan, en espagnol. Des traitements conditionnés apparaissent dans tel ou tel entourage. Mais ce qui est indéniable, c'est que le timbre vélaire représente le traitement absolu et les timbres centraux ou palatalisés, les traitements conditionnés.

Ce n'est pas une preuve absolue en faveur du conservatisme, mais une présomption de plus qui vient s'ajouter aux arguments géographiques, sociologiques, historiques présentés par Duraffour. En effet, ce qui est le résultat d'un traitement absolu (ici, le timbre vélaire) risque d'être plus ancien que ce qui est le résultat d'une évolution conditionnée.

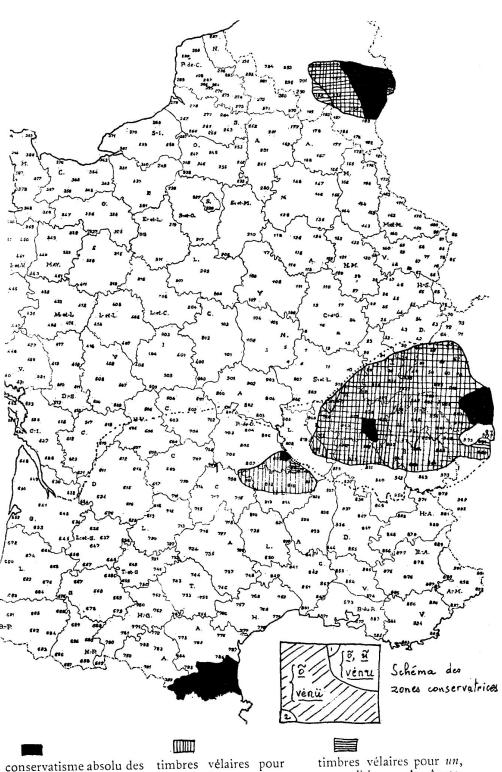
u long latin + n final.

Malgré ces premières certitudes, il n'est pas indifférent d'analyser une carte où se trouvent associés les représentants de l'u long latin en syllabe ordinaire (traitement absolu) et les représentants de la même voyelle devant un n final ou devenu final. Si vous avez une impression de déjà-vu devant cette carte, c'est qu'elle ressemble à la carte n° 4 qu'a publiée M. von Wartburg, dans la Fragmentación lingüistica de la Romania, sous le titre non palatalisation de ū en galloroman, absolue ou conditionnée par une nasale.

Les seules différences viennent du fait que je ne fais pas intervenir les mots où la nasale est articulée (plume, prune), ni les toponymes en -DUNUM. Le traitement conditionné par une nasale articulée compliquerait une première analyse; quant aux toponymes, il peuvent présenter une situation trop favorable au conservatisme pour être retenus. D'ailleurs, étudier le traitement d'un timbre latin, à partir d'un suffixe celtique, n'est pas tout à fait de bonne méthode. Une autre différence dans le dessin de la partie centrale (une seule zone chez M. von Wartburg) vient de ce que j'ai pu consulter les Atlas Linguistiques régionaux du Lyonnais et du Massif Central.

Aux 5 régions de conservatisme absolu, j'ai ajouté les régions où l'on trouve des timbres vélaires devant une nasale finale et j'ai pris deux exemples des formes représentant unum, l'une tonique (le numéral) l'autre atone (l'article indéfini). Les données de l'ALF demandent vérification. Pour la Wallonie, les précisions ou les rectifications sont de peu d'importance, à tel point qu'il ne m'aurait pas été possible de les indiquer sur une carte à si petite échelle. Je renvoie à la carte un de l'ALW 1.

Pour la région centrale, les enquêtes postérieures à celles d'Edmont permettent d'intéressantes remarques d'ordre chronologique sur lesquelles je reviendrai. Mais surtout l'ALLy donne des informations sur un vaste espace blanc de l'ALF. Entre ALF 921 = Saint-Jean de Bournay (Isère) et ALF 816 = Saint-Bonnet-Le-Château (Loire) s'étend un vaste espace sans point d'enquêtes. L'ALF ne permet aucune conclusion et M. von Wartburg a publié une carte ne comportant pas deux aires l'une en



conservatisme absolu des timbres vélaires pour timbres vélaires cf. un, tonique.

Carte no 1.

timbres vélaires pour un, proclitique. A Aoste, 975, Edmont a noté: $\tilde{\alpha}_{\tilde{o}}$.

Carte N° 3. — U long latin + N final. ALF: 1347 un (seul); 1354 un (veau). franco-provençal, l'autre en occitan d'Auvergne. C'est l'ALLy qui impose la séparation nette et assez large des deux aires.

Quelques constatations s'imposent immédiatement :

- 1° Les deux cartes pour un tonique et pour un proclitique donnent des résultats presque partout semblables : faible débordement des proclitiques en Wallonie, faible débordement des toniques en francoprovençal. En Auvergne pourtant, presque seules les formes toniques ont conservé des timbres vélaires.
- 2° Chaque région gallo-romane des timbres vélaires non conditionnés par l'entourage est cernée d'une aire bien plus vaste de timbres vélaires dus à la séquence d'une nasale finale.

La région ou les régions à conservatisme absolu semblent les noyaux autour desquels s'est préservé un timbre vélaire dans un contexte favorable : ici, la nasalisation.

- 3° Deux régions présentent le même schéma : une aire de semi-conservatisme appuyée sur un conservatisme absolu marginal. Ce sont la Wallonie et la Haute-Auvergne, qui, avec son centre de Saillant et de Viverols et sa zone de δ couvrant le nord de la Haute-Loire et de petites fractions du Cantal et du Puy-de-Dôme et de la Loire est une sorte de « Wallonie occitane ». En effet cette aire, appuyée sur la limite linguistique entre occitan et francoprovençal, à un endroit où cette limite est particulièrement ferme, les Monts du Forez, ne doit pas être considérée comme centrale du gallo-roman, mais comme marginale de l'occitan.
- 4° Si, en occitan et en français d'oïl le conservatisme est marginal, en francoprovençal, au contraire, le conservatisme est un fait global qui recouvre presque l'ensemble du domaine linguistique. C'est en bordure seulement de ce domaine qu'apparaissent les timbres antérieurs.
- 5° Enfin, l'aspect particulier du Roussillon montre que le catalan de France est une région linguistique hétérogène. Les oppositions de part et d'autre sont totales, quelles que soient les conditions d'entourage. S'il fallait encore justifier contre Paul Meyer, la dialectologie des dialectes et des familles linguistiques, on aurait, avec cette carte, un fait positif qui montre comment s'opposent des dialectes à l'intérieur de la même famille linguistique ou comment s'opposent le français et le francoprovençal d'une part et comment s'opposent gallo-roman et catalan, d'autre part.

Ces différentes constatations permettent d'établir, à partir de l'aspect géographique du phénomène linguistique, un raisonnement par l'absurde qui nous fait rejeter l'hypothèse de la régression $u > \ddot{u} > u$. En effet chacune des trois régions répond au schéma représenté au bas de la carte : une petite zone marginale (1) : \tilde{o} et venu; une vaste zone (2) : \tilde{o} et vènü; la région constituant un ensemble linguistique, les timbres \tilde{o} des deux zones ont la même histoire; de même dans la petite zone (1) les deux timbres vélaires ont la même histoire.

Or l'hypothèse de la régression impose pour toute la région représentée par le schéma, une palatalisation générale, puis une régression pour tous les timbres vélaires qu'on y trouve aujourd'hui. Pour expliquer les données actuelles, il faut avoir recours à l'un des 2 schémas suivants :

Premier schéma:

1re étape: Palatalisation gallo-romane générale

 u_{i} (latin) $> \ddot{u}_{i}$ (gallo-roman).

2e étape : Régression pour les trois régions à timbres vélaires

 $\ddot{u} > u_2$

Données actuelles:

Zone I: u2 dans venu

Zone 2
$$\begin{cases} \tilde{o} = u_2. \\ v \dot{e} n \ddot{u} = ? \end{cases}$$

Si l'on ne se heurte à aucune difficulté pour expliquer $v \in nu$ de la zone 1 ou \hat{o} de la zone 2, comment expliquer $v \in n\ddot{u}$ en zone 2? Faut-il admettre une « re-régression » $u_2 > \ddot{u}_2$? Cette évolution cyclique est une première absurdité.

On ne peut échapper à cette absurdité que par le second schéma.

Second schéma:

 I^{re} étape : la même que ci-dessus $u_i > \ddot{u}_i$.

2º étape : Nasalisation.

3^e étape: Régression générale, en zone 1: u₂.

Régression partielle, en zone 2 : seul le timbre nasalisé aurait évolué vers u_2 .

Mais ceci est aussi une absurdité, car la nasalisation est un contexte favorable à l'immobilisme des voyelles. Comme on ne peut pas échapper

à ces absurdités, il faut rejeter l'hypothèse de la régression, et la remplacer par une explication plus naturelle que représente le schéma suivant :

Schéma proposé pour la Wallonie, l'Auvergne et le francoprovençal.

I re époque :

venuto, uno.

2° époque : nasalisation des timbres vélaires : $v \in nut$, \tilde{u}/\tilde{o} .

3° époque : palatalisation tardive : seul le timbre non nasalisé évolue ; cette palatalisation tardive n'a pas atteint l'ensemble des régions conservatrices.

De plus, cette carte ainsi analysée impose une histoire de la latinisation du territoire gallo-roman, en ce qui concerne les timbres u longs latins et leurs représentants. Examinons les étapes successives qu'il faut rétablir pour que soit justifié l'état actuel du phénomène.

- 1° Latinisation des centres urbains de la Narbonnaise.
- 2º Latinisation des centres urbains de la Gaule Lyonnaise.
- 3° Latinisation des confins occitans et septentrionaux avec des timbres vélaires pour Ū long (nécessairement puisqu'ils y sont encore).
- 4° Période de bilinguisme celto-latin : le latin garde les timbres vélaires et le fort substrat gaulois en Auvergne notamment n'a aucune influence.
- 5° La palatalisation apparaît. La carte nous oblige à localiser cette innovation dans les centres urbains de l'occitanie et du français du nord. Lyon, « très correctement latinisé », des faits de vocabulaire nous ont appris cela par ailleurs reste étranger à cette innovation phonétique.
- 6° Expansion du timbre palatal en pays occitan et en pays d'oïl. Mais cette expansion n'est pas terminée au xxe siècle.
- 7° De tous les pays réfractaires à cette palatalisation, c'est la région francoprovençale qui est la plus conservatrice.

Nous ne savons pas quand s'est éteint le gaulois, nous ne savons pas non plus quand s'est pour la première fois prononcé, avec un timbre palatal, le u long latin. Mais il est vraisemblable que le gaulois s'est éteint d'abord dans la basse vallée du Rhône et dans l'Aquitaine, puis, bien après, sur le Plateau Central. La carte nous apprend que u long latin s'est palatalisé plus tôt à Narbonne et à Toulouse que dans le centre de l'Auvergne. La thèse celtique explique cette palatalisation par le substrat gaulois. Cette inversion géographique entre les effets et la cause (effets, c'est-à-dire palatalisation, dans région à cause faible : Toulouse, Narbonne) (et cause forte, c'est-à-dire substrat gaulois, dans région à effet nul : l'Auvergne), cette inversion donc est un obstacle sérieux pour l'hypothèse celtique.

Si l'on essaie de mesurer très approximativement les délais nécessaires entre les étapes successives que nous venons d'établir, nous pouvons établir ce raisonnement :

Avant toute palatalisation de l'u long en Gaule, il faut que le latin se soit implanté solidement et « correctement » avec des timbres vélaires, sur les confins les plus éloignés des centres de latinisation, la plus haute vallée du Rhône et le fond des vallées auvergnates du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Ce délai nécessaire doit se mesurer par plusieurs générations, sans doute par plusieurs siècles. Il risque en tout cas d'être largement suffisant pour que le gaulois se soit éteint dans les centres urbains qui ont connu les premières palatalisations. Et cette réflexion est aussi une sérieuse objection à l'explication fondée sur le substrat celtique.

* *

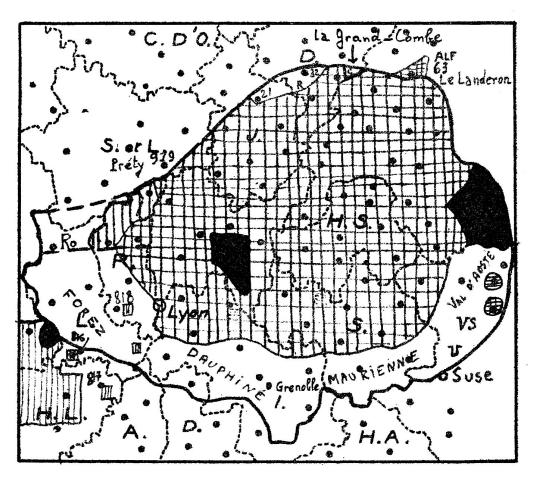
Jusqu'ici l'étude de la carte « U long + N final » n'a abouti qu'à des conclusions négatives. Mais l'analyse serait incomplète si elle ne tenait pas compte d'un autre caractère de l'aspect géographique de ce conservatisme des timbres vélaires : la coïncidence assez précise entre la limite nord du francoprovençal et celle de ce conservatisme vélaire de la voyelle nasalisée.

Mais avant d'étudier ce fait important, il convient de donner toutes les précisions sur les faits francoprençaux, et aussi de rappeler quelques principes sur l'opposition entre français et francoprovençal.

Cette carte a été établie en tenant compte, en plus des données de l'ALF, de celles que fournissent les atlas régionaux du Lyonnais et du Massif Central, les différentes monographies et les travaux de M. Keller

sur le Val d'Aoste et de M. Lobeck sur la région comprise entre la Saône et la Suisse alémanique. Des enquêtes personnelles apportent aussi quelques précisions.

En francoprovençal, le conservatisme des timbres vélaires devant nasale



CARTE Nº 4.

u long latin + n final, en francoprovençal et en Auvergne.

Le contour du francoprovençal est indiqué.

Même légende que pour carte précédente.

Carrés 🖽 ou 🚳 Attestations de timbres vélaires isolés.

Attestations de timbres vélaires de l'ALF non relevés par études postérieures.

Abréviations:

Ro = Roanne; Entre 21 et 32, R = Reugney.

En Italie: U = Usseglio (Terracini). VS = Val Soana (Nigra).

non articulée forme une aire cohérente, dont l'axe central va du département de l'Ain à la Suisse Romande, c'est-à-dire du Bugey au Valais, les deux régions de conservatisme absolu. Le domaine francoprovençal est entièrement recouvert par ce conservatisme, sauf une ceinture méridionale de largeur presque uniforme qui va de Roanne à Aoste en passant par le Forez, le Dauphiné, la Maurienne et le gallo-roman d'Italie. Tout le long de cet arc de cercle, le francoprovençal est limitrophe de l'occitan et, à partir de Suse, du piémontais, c'est-à-dire de parlers romans qui connaissent la palatisation u > u.

Deux cartes de l'ALLy ont été consultées : la carte quelqu'un n° 1240 et la carte un, article, n° 1175. Ces deux cartes permettent de préciser la situation en Haut-Beaujolais et en Mâconnais, régions de conservatisme pour un tonique et de formes palatalisées pour un proclitique. Cette région de semi-conservatisme pour unun est de toutes parts contiguë à la grande aire conservatrice.

L'ALLy permet d'apprécier plus correctement les données de l'ALF, au point 818, au sud du département du Rhône. Il s'agit d'un conservatisme isolé, au milieu d'une région à timbres antérieurs, comme est isolée aussi une autre indication de l'ALLy, pour le point 66 au sud de la Loire, sur le mont Pilat. Ces buttes-témoins, symétriques à celles de Champorcher (ALF 985) et de Chatillon d'Aoste (ALF 986), montrent que la ceinture méridionale du francoprovençal devait être couverte de timbres vélaires, il n'y a pas si longtemps de cela.

L'ALLy permet encore de constater un recul des timbres vélaires entre l'enquête d'Edmont et celle des nouveaux enquêteurs qui l'ont suivi, une quarantaine d'années plus tard. Pour Saint-Bonnet (ALF 816), Edmont avait noté des timbres vélaires aussi bien à la tonique qu'à l'initiale proclitique. Les trois points que l'ALLy présente pour ce Plateau de Saint-Bonnet n'ont plus de timbres vélaires; ce qui rappelle le plus le timbre \tilde{o} noté par Edmont, est le \tilde{a} pour l'article indéfini de Saint-Maurice-en-Gourgois (ALLy 60). Les autres timbres sonr \tilde{u} ou $\tilde{\alpha}$.

La carte 1842 de l'ALMC « un pour chacun » permet de faire des constatations du même genre : en un demi-siècle, les timbres vélaires ont perdu du terrain au profit des timbres antérieurs. A Riotord (ALF 817), Edmont a noté \hat{o} , dans cette région trois points de l'ALMC 1, 3 et 4 donnent des timbres antérieurs. Seul un point complémentaire, donné en note, 3 S E, Montregard a encore un timbre \hat{o} . Dans cette région du provençal-nord, à cheval sur les départements de la Loire, du Cantal, du

Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, le conservatisme des timbres vélaires semble bien fragile. Ces divergences entre des Atlas faits à 40 ou 50 ans d'écart rendent difficiles la confection d'une carte. Les indications en petits rectangles ou en petits cercles indiquent des conservatismes de l'époque de l'ALF ou des conservatismes actuels isolés.

Dans le Val d'Aoste, j'ai tiré mes indications du tableau XVIII de l'ouvrage de M. Keller, Études linguistiques sur les parlers valdôtains. La colonne NECUNU $> v \bar{o}/v \bar{u}$, $v \bar{e}$ « personne », permet de délimiter une zone conservatrice assez importante à l'est de la vallée. Les deux cercles indiquent au sud, Champorcher, village conservateur isolé et Chatillon d'Aoste où Edmont a noté \bar{o} pour l'article. Le conservatisme de Champorcher est intact aujourd'hui encore. Mais il faudrait un relevé complet des formes d'article indéfini et des pronoms comme quelqu'un, chacun, pour avoir une image exacte du phénomène.

Sur la bordure nord du domaine, le conservatisme des timbres vélaires va généralement de pair avec le conservatisme des atones finales, sauf à trois endroits.

- 1° Entre ALF 21 = Mouchard et ALF 32 = Vuillafans s'étend une région à timbres antérieurs. Une enquête personnelle à Reugney, au sud de ALF 32 a montré qu'il en est toujours ainsi.
- 2° La Grand-Combe n'a que des timbres antérieurs, mais immédiatement au sud, le pays Saugeais dit \tilde{o} .
- 3° En Suisse, en revanche, dans la région d'ALF 63, Le Landeron, au bord du lac de Bienne, l'ALF et les Tableaux phonétiques des patois de la Suisse Romande ont relevé des timbres vélaires dans deux villages au nord de l'isophone de l'oxytonisme généralisé, au Landeron (canton de Neuchâtel) et à Lamboing (Jura bernois).

Mais il ne faut pas que ces légers décalages en deçà ou au delà, empêchent de voir ce qui est important : la concordance générale entre le domaine du conservatisme des timbres vélaires et le domaine francoprovençal délimité d'après le principe de M. Hasselrot. Cette concordance générale s'étend sur les 200 kilomètres qui séparent la rive de la Saône, dans la région de Tournus, jusqu'aux lacs de Bienne et de Neuchâtel. Une coïncidence sur une pareille distance est une chose rare et c'est une chose encore plus étonnante dans une région où les isophones forment les arabesques bizarres que nous a présentées M. Lobeck.

Qu'on ne présente pas surtout, en objection, le peu d'importance de cet isophone délimitant les timbres \tilde{o} pour unum. Certes dire \tilde{o} , au lieu de \tilde{e} ou de \tilde{e} cela ne doit pas empêcher l'intercompréhension entre deux parlers voisins. Et même le linguiste, s'il reste attaché aux qualités actuelles d'un parler, n'accorde au traitement de l'u long latin + n, que l'importance limitée que mérite une situation qui n'est pas d'une très grande fréquence. Mais pour l'histoire des dialectes, il n'en va pas de même.

Les arguments présentés plus haut ainsi que d'autres faits comme la forme pron « prune » qui couvre toute la Picardie sur la carte de l'ALF comme aussi les rimes « pumes : plumes » (pomes : plomes) pour pommes : plumes des textes picards du XIIIe siècle, doivent nous faire admettre de vastes aires de palatalisation tardive. On n'arrivera jamais à reconstruire intégralement ces aires constamment en régression. Mais justement, des traitements comme u long + n final ou devant consonne permettent de les reconstruire partiellement. Les timbres \hat{o} pour unum sont des timbres vélaires bloqués par la nasalisation. Ainsi ils délimitent approximativement — en tout cas toujours par défaut — la région linguistique à palatalisation tardive qui s'est séparée, sur ce point, des parties centrales du domaine d'oïl ou du domaine occitan, au moment de la première extension de la palatalisation $u > \ddot{u}$.

Que cet isophone d'une telle importance historique soit aujourd'hui associé à l'isophone qui peut servir de limite au francoprovençal face au français, cela mérite plus ample examen. Mais cela touche au problème difficile de la séparation entre le français et le francoprovençal.

La segmentation dialectale qui a donné naissance au francoprovençal s'est faite à l'époque où le français connaissait deux évolutions phonétiques importantes :

- 1° a tonique libre se diphtonguait en ae, pour devenir e (ou évoluait par fermeture vers e);
 - 2° amuissement des voyelles atones finales.

Avant ces deux évolutions, le gallo-roman de Paris devait ressembler en tous points au gallo-roman de Lyon. Après ces deux évolutions phonétiques, le gallo-roman de Paris et du Nord de la France s'est trouvé différent de la zone conservatrice lyonnaise.

Ce qu'on a par la suite si mal dénommé francoprovençal prenait nais-

sance face au français d'oïl, en se montrant conservateur. Aussi, l'impression que donne le francoprovençal est celle d'être du proto-français. L'hypothèse qui voulait que *les Serments de Strasbourg* soient écrits en francoprovençal est explicable par cette impression de proto-français donnée par le francoprovençal.

Les choses seraient très simples, si, aujourd'hui encore, l'isophone de l'oxytonisme généralisé était associé à l'isophone séparant les traitements de la voyelle a tonique libre. Un précédent article a démontré le caractère secondaire des e pour a en toute position que l'on entend aujourd'hui dans le Jura français. On peut tirer un argument supplémentaire d'un aspect de cette évolution PRATU > pra > pré dans cette région ².

L'isophone séparant pré de pra suit la frontière franco-suisse de Morteau à Saint-Claude, si l'on excepte deux légères encoches de pré en territoire suisse. Cette coïncidence générale entre l'isophone ne peut pas être négligée : elle a 80 kilomètres de long. La frontière franco-suisse à travers les forêts jurassiennes ne remonte pas à une grande antiquité : elle n'existait pas avant le xve siècle, aussi les oppositions linguistiques qu'on peut constater de chaque côté de cette ligne récente ne peuvent être que secondaires et récentes. En d'autres termes, Pontarlier ne peut pas être exclu du domaine francoprovençal, si Neuchâtel en fait partie. Mais Pontarlier et le Jura français peuvent avoir connu une évolution secondaire qu'ignorent les cantons suisses voisins.

Voilà les arguments qui m'ont fait délimiter le francoprovençal d'après l'isophone de l'oxytonisme généralisé, que je présente dans une carte très détaillée 3 qui doit beaucoup à M. Lobeck. J'y représente les villages francoprovençaux par des petits carrés, là où l'on entend encore des formes paroxytoniques, la musique francoprovençale, si l'on veut. Au nord, dans les villages français représentés par des cercles, toutes les formes sont oxytoniques. L'isophone suit dans le Louhannais le cours de la Seille (Vincelles est pourtant sur la rive droite). Dans la région de la Chapelle-Volland, la distinction est peu nette. Mais elle le redevient dans la région des grandes forêts qui délimitent très nettement la zone d'influence de Dôle, au nord, et de Poligny, au sud. A travers le plateau jurassien, les petites villes comme Ornans et Morteau semblent infléchir l'isophone,

^{1.} Voir RLiR, 1967, p. 292-296.

^{2.} Voir la carte nº 5 : Situation linguistique dans le Jura, en France et en Suisse.

^{3.} Voir carte nº 6 : Oxytonisme généralisé entre la Saône et la Suisse.

comme si celui-ci avait tendance à descendre vers le sud et que ce recul commençât d'abord par les petites villes, avant de gagner les villages.

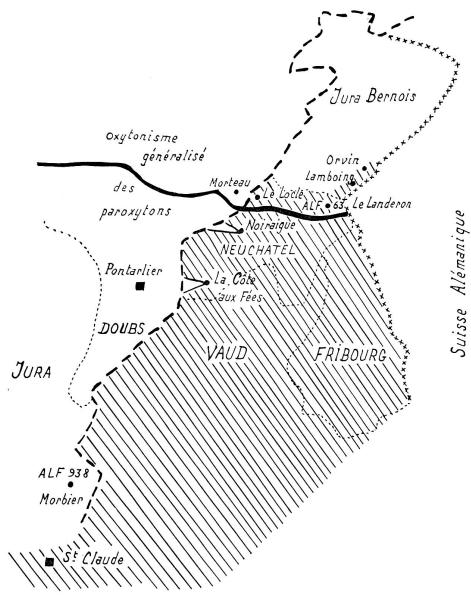
* *

Il est temps, après ce long détour, de revenir à l'explication de la concordance générale entre la limite nord du francoprovençal et l'isophone qui délimite au nord la zone des formes \bar{o} pour unum, isophone qui délimite la région dialectale à palatalisation tardive.

A partir des données géographiques présentées, on peut entrevoir comment le francoprovençal s'est séparé du français. Cette segmentation s'est faite par un triple refus des innovations de la France du Nord : refus de l'oxytonisme généralisé, refus de dire e pour a en syllabe tonique libre, refus de dire \ddot{u} pour u. Ce triple refus a dû sans doute s'installer sur la même ligne. En France, à l'est de la Saône, deux lignes se trouvent encore généralement réunies. Mais sur la petite fraction suisse \dot{v} , on a encore une image de l'association primitive des trois oppositions. L'aire des formes \dot{o} n'est pas indiquée : elle se confond exactement avec l'aire pratu > pra, à une exception près, le parler d'Orvin, à l'extrême nord. Du Locle au lac de Bienne, on voit encore actuellement ce qu'a dû être la segmentation dialectale entre le français et le francoprovençal \dot{v} .

L'association dans l'espace de trois conservatismes francoprovençaux face à trois innovations du français d'oïl permet de dater l'évolution qui reste de date incertaine. L'affaiblissement du a atone final, l'amuissement des autres voyelles finales, l'évolution de a tonique libre sont à peu près de la même époque. On retient généralement la fin de l'époque mérovingienne ou le début de l'époque carolingienne. Le francoprovençal est né du refus de ces innovations. Or l'analyse des cartes montre que le refus d'une troisième innovation du français d'oïl est toujours associé sur le

- 1. Voir la carte nº 5 : Situation linguistique dans le Jura, en France et en Suisse.
- 2. Les innovations refusées autrefois ont pu et peuvent encore constamment être acceptées, soit sous l'effet des parlers d'oïl en contact, soit surtout à cause du prestige de la langue officielle. Face au français, le francoprovençal est toujours dans une situation instable et la frontière nord du francoprovençal, en régression constante. Cette explication de la genèse du francoprovençal a l'avantage de justifier la situation actuelle des patois, qui, entre Roanne et Neuchâtel, ont tendance à se franciser, ou plutôt à devenir des patois d'oïl, par la simple acceptation récente des innovations anciennes du français dont le refus a créé le francoprovençal.



CARTE Nº 5.

Situation linguistique dans le Jura, en France et en Suisse.

Légende linguistique : isophone de l'oxytonisme généralisé $\begin{cases} PRATU > pra. \\ UNUM > \tilde{o} \text{ (sauf Orvin)}. \end{cases}$ Légende :

— — Frontière d'États.

Limites départementales ou cantonales.

**** Frontière de la Romania.

terrain au refus des autres innovations. On est en droit de conclure que ces trois innovations françaises sont de la même époque et qu'il faut donc dater du VII^e ou VIII^e siècle, la palatalisation française $u > \ddot{u}$. C'est une époque où se trouvent groupées des évolutions dues au relâchement de l'énergie articulatoire, et les trois innovations du français d'oïl sont toutes les trois dues à un relâchement. VII^e ou VIII^e siècle : cela nous éloigne beaucoup de l'époque où le substrat celtique pouvait avoir quelque influence, surtout dans les régions centrales d'où est venue l'innovation.

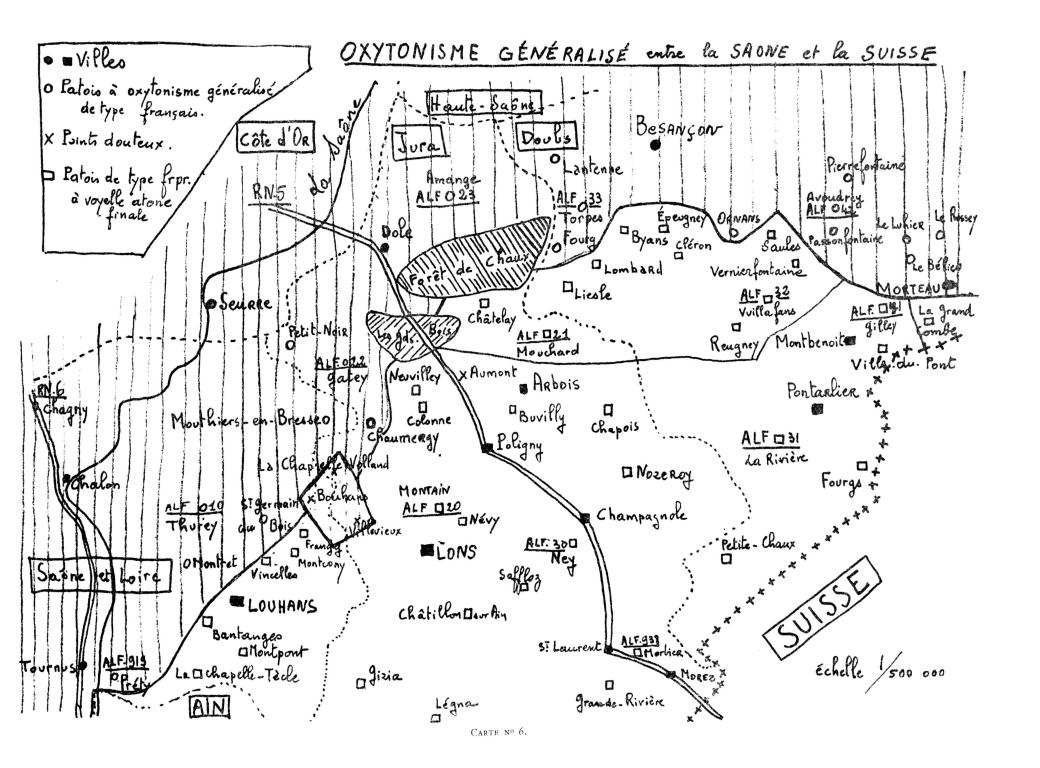
viie ou viiie siècle, si cela nous éloigne des Gaulois, cela nous rapproche des Burgondes. Tout exposé sur le francoprovençal est comme boiteux, s'il ne parle pas des Burgondes. Aussi, en conclusion de cet exposé sur un conservatisme francoprovençal, je tiens à réparer cet oubli.

La datation des trois conservatismes francoprovençaux face aux innovations de la France du Nord convient parfaitement à l'hypothèse qui explique le francoprovençal par le royaume burgonde. Mais on sait les dangers de la déduction : « Après cela, donc, à cause de cela ».

En effet un superstrat est un fait qui apporte troubles et innovations dans la manière de vivre, comme dans la langue. Or le francoprovençal se constitue non en innovant, mais en conservant l'état antérieur de la langue. Voilà pour un superstrat une étrange manière de se réaliser! Fautil parler de superstrat au degré zéro? Ce serait excessif: il reste des traces des Burgondes dans le lexique et dans la toponymie. Mais sur la phonétique globale du francoprovençal, on ne voit pas comment cet élément germanique peut expliquer cette fidélité de nos parlers à l'état le plus ancien du roman.

Ce caractère conservateur des parlers qui couvrent l'espace de l'ancien royaume burgonde doit au contraire trouver son explication dans le peu d'influence de cet élément germanique. Les Burgondes ont-ils été moins nombreux et par conséquent plus vite assimilés que les Francs ? La région qui entourait l'ancienne capitale de la Gaule Lyonnaise était-elle mieux romanisée et mieux centralisée autour de Lyon que ne l'était le Nord de la France ? Et dans ces conditions, cette plus solide organisation régionale aurait permis une plus grande résistance des parlers romans face aux risques d'innovations burgondes ou face aux innovations nées dans des régions plus troublées par le superstrat.

Il est difficile de choisir entre les causes possibles. Mais pour expliquer un conservatisme comme le conservatisme global du francoprovençal face au français, il faut trouver des causes qui produisent normalement le



conservatisme. Aussi, le fait burgonde ne peut-il pas être la cause du francoprovençal, malgré l'approximative coïncidence historique entre l'administration burgonde et la constitution du domaine linguistique qui sait encore prononcer des paroxytons, qui garde leur timbre originel aux a toniques libres et aux u longs latins.

Grenoble.

G. TUAILLON.